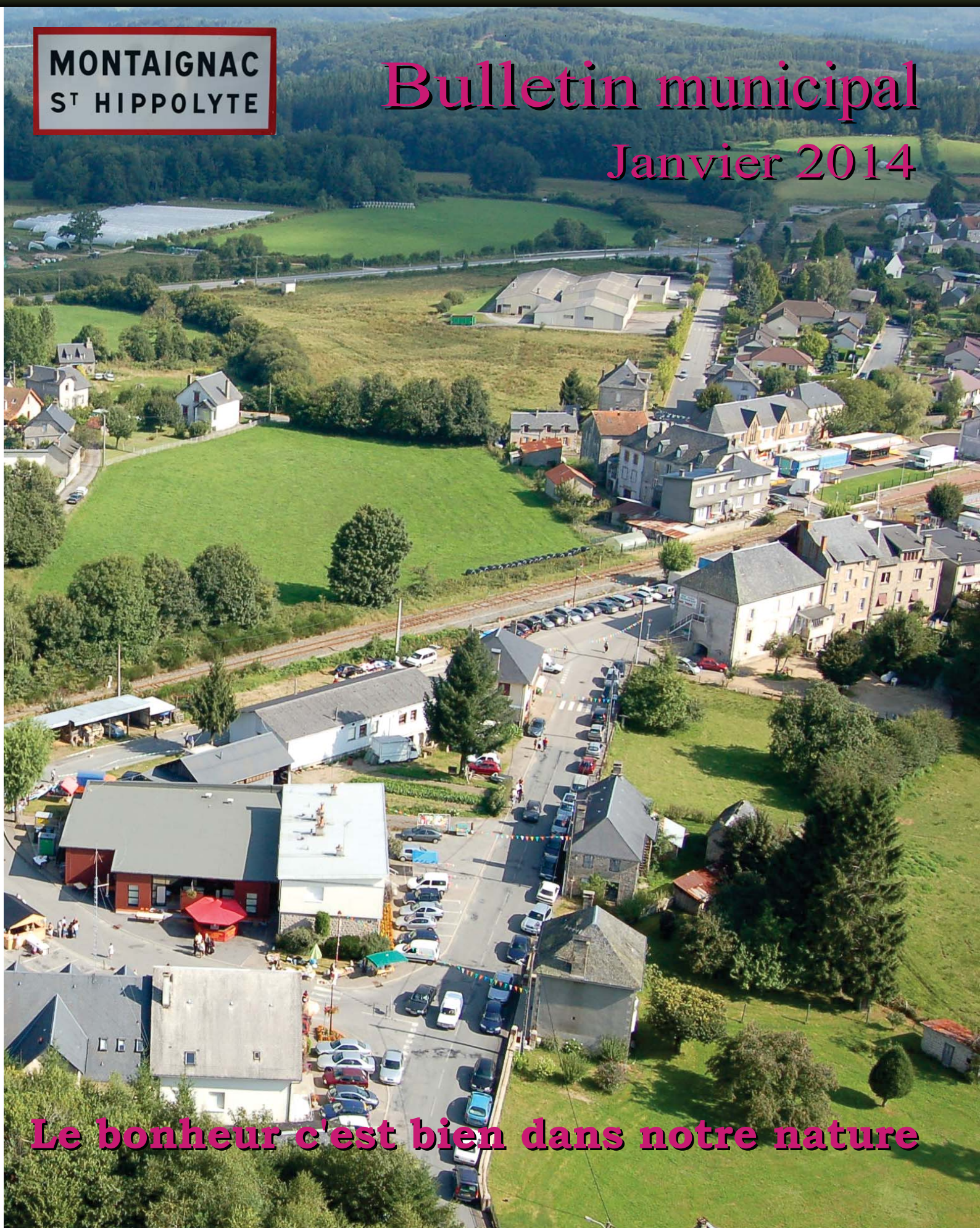


MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE

**MONTAIGNAC
ST HIPPOLYTE**

Bulletin municipal
Janvier 2014

Le bonheur c'est bien dans notre nature





SOMMAIRE

I°) Le mot du maire.....	p 3
II°) Les principales décisions.....	p 4
III°) Quelques travaux.....	p 5
IV°) Quelques informations.....	p 8
V°) Communauté de communes.....	p 18
VI°) Syndicat des eaux.....	p 20
VII°) Rappel citoyen.....	p 20
VIII°) Les dossiers.....	p 21
L'agenda 21.....	p 21
IX°) Les mots croisés.....	p 23
X°) La vie des associations.....	p 24
XI°) Les pages pratiques (possibilité de dégrapher).....	p 37
XII°) Résultats des mots croisés.....	p 39



Le mot du maire



Dans le précédent bulletin, je vous parlais de l'évolution de notre lotissement durable pour lequel il restait encore beaucoup à convaincre.

Le bon sens et le réalisme de chacun, sur lesquels nous comptons, font avancer les choses doucement : entente sur le prix d'achat, bornage du terrain à acheter effectué.

Il reste maintenant à signer l'acte de vente, lancer l'avant-projet définitif et le permis d'aménager. Faire une réunion du comité de pilotage, préparer le terrain, borner les futurs lots.

J'oubliais, changer le nom, car c'est là l'essentiel, ce ne sera plus un lotissement, mais un éco-quartier. Celui-ci devra s'inscrire dans le cadre de la densification du bourg, déterminée dans les travaux du futur Plan Local d'Urbanisme pour lequel le conseil municipal a délibéré le 26 avril 2013. Tout ceci, en cohérence avec une nouvelle tranche de PAB (Plan d'Aménagement de Bourg) pour relier ce quartier aux limites de l'ancien PAB.

Mais, me direz-vous pourquoi changer de nom ? Quel intérêt ?

Tout simplement, nous devons faire preuve, nous aussi, de bon sens et de réalisme en allant chercher le maximum de financements. Faire une demande de bonus développement durable éco-quartier (pourquoi pas ?) puisque nous avons mis en place un Agenda 21 reconnu au niveau national et que l'aménagement envisagé se fera dans le cadre d'un urbanisme faiblement consommateur de foncier et en accord avec les principes du développement durable (dossier d'étude aidé par l'ADEME).

C'est seulement à ce prix (le plus bas possible) que nous rendrons cette opération attractive.

Merci à tous ceux qui oeuvrent afin que cette réalisation voit enfin le jour avec cette nouvelle année. Nouvelle année que nous vous souhaitons, le conseil municipal et moi-même, pleine de bonnes choses, de bonne santé et d'amélioration de vos conditions de vie, surtout pour les plus touchés d'entre nous.

Bonne année et bonne santé à tous.

Daniel Vigouroux



PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL

➤ Séance du 26 juillet 2013

✧ Création d'un comité de pilotage de l'étude du quartier éco-durable du Bois de Mars

✧ Demande de subvention pour le remplacement de la chaudière de l'école

✧ Création d'un poste saisonnier (période du 5 au 31 août 2013)

✧ Attribution de subvention à l'association "L'Ent'Raid Corrézienne"

✧ Approbation du rapport sur le service public de l'eau 2012

✧ Le conseil autorise le Maire à faire les demandes d'autorisations de défrichement pour :

- la construction de la station d'épuration

- le lotissement du quartier éco-durable

➤ Séance du 22 août 2013

✧ Autorisation de recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité. (La réforme des rythmes scolaires prévoit un temps péri-éducatif de 8 heures par semaine)

✧ Mise à jour du tableau des emplois au 1er novembre 2013

✧ Nouvelle délibération (complétant la N° 2013/27 du mois de mai 2013), portant sur le taux de promotion et d'avancement

✧ Mise à jour du tableau des emplois au 1er janvier 2014

✧ Renouvellement de la convention de concession des référentiels IGN (adhésion au Système d'Information Géographique du Conseil Général qui permet d'imprimer et de visualiser des plans du cadastre, matrice...)

✧ Attribution d'une subvention exceptionnelle (droit de place des forains pour la fête) de 236,85 € au comité des fêtes

➤ Séance du 13 septembre 2013

✧ Présentation de Aurélie Célaudoux, adjointe d'animation pour le temps péri-éducatif à l'école

✧ Diagnostic étude quartier éco-durable

- Présentation du diagnostic établi par le bureau d'études

- Compte rendu du comité de pilotage du 12/09/2013

- Réponse à la demande de compensation de surface de terrain agricole du locataire du terrain (la commune ne dispose pas de terrain)

✧ Demande de séjour ODCV de l'école (classe de mer sur 8 jours en 2014) prise en charge de 150 Euros par élève

✧ Point sur l'école (Une réunion a eu lieu avant la rentrée entre les élus, les enseignants et le personnel.)



➤ **Séance du 27 septembre 2013**

✧ Autorisation donnée à la société RAZ Énergie, de mener les études environnementales nécessaires à la réalisation de son étude d'impact, d'engager les démarches administratives et foncières pour la réalisation d'un parc de 5 à 7 éoliennes

✧ Ouverture de crédits au budget du quartier du « Bois de Mars » et au budget de la commune

✧ Réalisation d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Centre France

✧ Approbation du marché de construction de la station d'épuration à filtre roseaux

✧ Approbation du règlement de la franchise d'un sinistre

➤ **Séance du 28 novembre 2013**

✧ Modification des statuts de la communauté de communes de Ventadour : ajout de la compétence SCOT,

modification de la compétence environnementale et équipements sportifs

✧ Subvention au collège A. Thomas de 80 € pour un voyage culturel en Italie en 2014

✧ Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel

➤ **Séance du 19 décembre 2013**

✧ Approbation des tarifs 2014

✧ Indemnités des receveurs

✧ Autorisation de mandater l'investissement avant le budget 2014

✧ Compensation du défrichement de la station d'épuration et du lotissement

✧ Création d'une entente intercommunale pour la gestion du centre de secours

✧ Election de 3 membres siégeant à la conférence de l'entente intercommunale

Toutes les délibérations sont consultables en mairie.

QUELQUES TRAVAUX

Achats de matériels :

➤ Des panneaux de signalisation routière vont être posés par les employés communaux :

Coût : 2 000 euros.

➤ Ils vont également installer divers mobiliers urbains, cendriers, poubelles pour un montant total de 1 500 euros.





Achats de matériels (suite) :

➤ Les employés communaux ont vu leur matériel s'étoffer d'un aspirateur de feuilles, ce qui va permettre un gain de temps très significatif. Coût de l'appareil : 4 825 euros TTC.

➤ Place de la gare, la porte d'entrée des logements a été remplacée : Coût 1 548 euros TTC.



➤ La chaudière de l'école a été remplacée par l'entreprise Mallevalle pour un coût de 15 200 euros TTC.

➤ Des rideaux ont été installés dans la petite salle du foyer rural (salle bleue) afin de se protéger du soleil lors des réunions « petite enfance » ainsi que pour tout type de réunions. Coût des rideaux : 2 326 euros TTC.

➤ 2 défibrillateurs viennent d'être achetés : l'un pour être installé au foyer rural et l'autre au stade pour un montant de 4 600 euros.

Une formation destinée au personnel communal ainsi qu'aux responsables d'associations va être initiée par les pompiers de la commune.

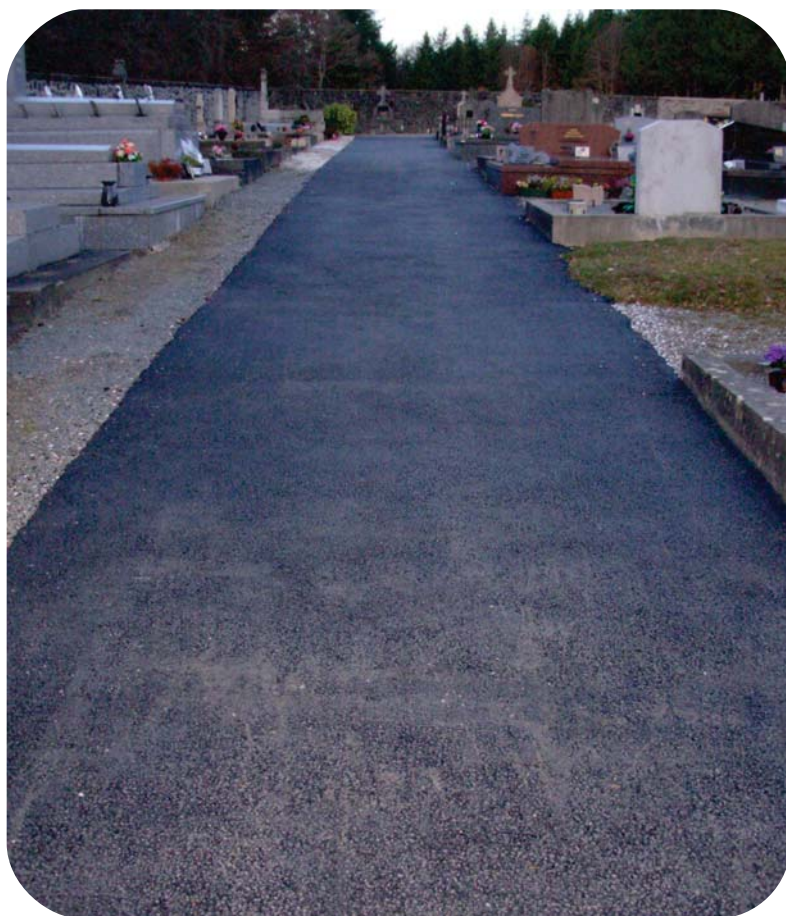




Travaux cimetiére

Un goudronnage a été effectué sur 2 allées du cimetière. Ces allées ont reçu une couche d'enrobé à chaud pour permettre une meilleure circulation aux piétons et aux personnes à mobilité réduite pendant les périodes de pluie ou de dégel. Ce qui limitera également la pousse de l'herbe.

Nous demandons aux familles d'être vigilantes lors des opérations d'ouverture, fermeture ou de pose de caveaux. Des dégradations ont déjà été constatées.



Travaux station d'épuration type "plantée de roseaux"

L'achat de terrain a été réalisé début 2013.

Le déboisement est terminé.

L'autorisation de défrichement a été accordée par les services de la Direction Départementale du Territoire et de la

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, moyennant une indemnité compensatrice pour replanter d'un montant de 2 283 €.



Le marché a été attribué à l'entreprise COLAS pour un montant TTC de 430 560 € et sous réserve de l'obtention des subventions que nous attendons pour donner l'ordre de service.



Enfouissement ligne France Télécom

Une tranche de travaux d'enfouissement des lignes France Telecom de la rue de la Genevrière a été effectuée pour un montant de 19 133,27 € TTC.



L'éclairage public dans cette même portion a été réalisé pour un montant de 14 944,02 € TTC.



QUELQUES INFORMATIONS

Carte Nationale d'Identité

L'Etat simplifie vos démarches :

- Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans.
- Les cartes délivrées à compter du 1er janvier 2004 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.
- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

10+5^{ans}

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

10+5^{ans}

L'Etat simplifie vos démarches



Défibrillateurs : des coeurs à sauver



Depuis 2 ans l'équipement des lieux publics a fait un bond spectaculaire en avant.

Cet enjeu de santé publique nous concerne nous aussi. Après beaucoup de réflexions sur les matériels, les coûts, les moyens de financement, la municipalité a décidé d'en acquérir un qui sera mis en place à l'extérieur du foyer rural, près de l'entrée qui donne sur la place. (coûts : cf achats de matériels).

Le CCAS en finance un deuxième qui se trouvera dans les locaux du stade.

Leur mise en route sera effective le mercredi 22 janvier à 15 H 30 avec démonstration et initiation pour le personnel communal, les membres du CCAS, les élus, les pompiers et les présidents d'association.

Plan de Sauvegarde Communal

La commune a mis à jour son Plan Communal de Sauvegarde ayant pour objectif l'organisation des secours en cas d'évènement grave.



Cela s'est fait avec l'aide de la DDT sur tout le territoire communautaire.

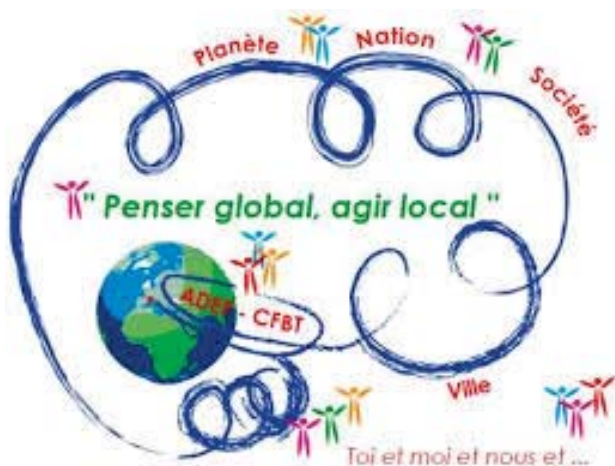
Le but était d'harmoniser les PCS sur l'ensemble du département.

Pour tous types de risques, la commune travaille en collaboration avec la Préfecture, la gendarmerie et les pompiers. Des plans prévoyant l'organisation des secours (plan ORSEC, plan rouge) ont été approuvés par le Préfet. Ils sont déclenchés lorsque le phénomène dépasse l'échelle de la commune.

Agri Local

Le mardi 12 novembre, la chambre d'agriculture de la Corrèze et le conseil général sont venus présenter salle du foyer rural à Montaignac un outil novateur et efficace « agrilocal 19 ».

C'est une plateforme internet qui permet une mise en relation simple et immédiate entre producteurs locaux et acheteurs publics ou privés (établissements scolaires, maison de retraite, restaurants interentreprises).





Téléthon



Le week-end du Téléthon a soulevé beaucoup d'enthousiasme dans le village de Montaignac-Saint-Hippolyte.

A l'initiative de Margaux (et de sa grand-mère Noëlle) la mobilisation pour le Téléthon a été relancée dans le village.

Dès le vendredi après la classe les enfants, leurs parents et leurs enseignants se sont retrouvés autour de la salle du Foyer Rural pour une course dont la sécurité était assurée par le Comité des Fêtes.

Les enfants avaient réalisé de nombreux objets vendus au profit du Téléthon ainsi qu'une magnifique banderole avec les empreintes de leurs mains. Ils ont pu participer à un atelier dessin.

Le samedi matin, le Foyer Rural a inauguré un atelier cuisine-santé-alimentation qui a connu un grand succès. Désormais une rencontre aura lieu tous les mois. Des tartes aux pommes ont été réalisées et vendues au profit du téléthon avec les pommes bio du village !

Une course aux trésors avec les poneys de Mélodie a ravi tous les enfants pendant que Francis a guidé les grands pour une marche autour du village. Surprise ! Le père Noël et la mère Noëlle étaient au rendez-vous à l'écoute des enfants.

La soirée s'est terminée au théâtre avec la représentation de la dernière création de la

Fontclair « Des mots des graines » qui a été très applaudie.

Neuf personnages, un monde étrange... ou peut-être pas tant que ça... Dans un climat pesant de privation de liberté imposée par un régime despotique qui refuse tout du passé et donc nie l'histoire et condamne les racines en plaçant la population sous une surveillance très rapprochée et omniprésente, que reste-t-il sinon la magie du verbe, le pouvoir des mots et un devoir de désobéissance civique incitant à semer des graines ?

La Compagnie La Fontclair a été invitée à Montaignac-Saint-Hippolyte par le Foyer Rural et a fait un très beau geste pour le Téléthon.

Les organisateurs remercient toutes les personnes qui ont participé à la réussite de ce week-end très sympathique.





Eoliennes

Extrait de la délibération du conseil Municipal du 27/09/2013...

Délibération n° 2013/50 portant autorisation pour la réalisation d'un parc éolien par la société RAZ Energie.

Le Maire expose au Conseil que la société RAZ Energie souhaiterait installer un parc éolien d'un nombre de machines compris entre 5 et 7 sur le territoire de la Commune, au lieu-dit « Puy d'Orliac ».

Le but étant de produire au moyen de ce parc éolien du courant électrique qui sera vendu au gestionnaire du réseau électrique EDF.

Le Maire expose que l'implantation d'un parc éolien de ce type est possible dans le secteur choisi.

La société RAZ Energie a déjà réalisé une étude de préfaisabilité qui a donné des résultats positifs.

Suite aux présentations des études de préfaisabilité menées devant les élus,

Considérant que le site choisi semble adapté à l'implantation de ces éoliennes,

Compte tenu de la cohérence de ce projet au vu des documents présentés, et des répercussions fiscales et financières qu'apporte ce type d'installation industrielle,

Considérant que RAZ Energie souhaite continuer à étudier les caractéristiques



techniques et environnementales du projet,

et que ces études n'entraîneront aucun engagement financier ni aucune dépense pour la Commune,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, prend les dispositions suivantes en faveur de la société RAZ Energie :

- AUTORISER cette société à mener les études environnementales nécessaires à la réalisation de son étude d'impacts dans le cadre de la procédure de dépôt d'un permis de construire,

- AUTORISER la société RAZ Energie à engager les démarches administratives nécessaires à la réalisation de ces études,

- AUTORISER la société RAZ Energie à engager les démarches foncières auprès des propriétaires fonciers publics ou privés concernés par ce projet,

- AUTORISER M. le Maire ou son représentant à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.



Elections municipales

ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTEURS



2014

QUI VA-T-ON ÉLIRE LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants et plus, vous allez également élire vos conseillers communautaires.

Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire votre communauté de communes, communauté d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine ou métropole. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

QUI PEUT VOTER LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

PEUT-ON VOTER PAR PROCURATION ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants ou plus, cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Votez : un geste citoyen



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR



Pour plus d'informations :
www.interieur.gouv.fr
Rubrique Élections



Elections municipales (suite)

COMMUNE DE MOINS DE 1 000 HABITANTS

Le mode de scrutin ne change pas : les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Nouveau :

- > Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- > Déclaration de candidature obligatoire
- > Impossibilité de voter pour une personne non candidate





Cohésion sociale et protection des populations

Organisation de repas par la commune ou le milieu associatif.

1) Contexte

Les communes ou les associations dans les communes sont amenées à organiser des repas à l'occasion de fêtes et diverses autres manifestations, en particulier dans les salles communales, à destination de consommateurs externes.

La direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de la Corrèze souhaite attirer l'attention sur la réglementation sanitaire en vigueur applicable à l'hygiène des denrées alimentaires.

2) Obligations des organisateurs de repas

Une déclaration d'activité (Cerfa N° 13984*02 :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/Securite-sanitaire-des-aliments>) est un préalable dès qu'il y a détention, manipulation ou présentation au consommateur de denrées. A cette obligation s'ajoutent des obligations de fond concernant le respect des conditions d'hygiène prévues dans les textes cités en

référence.

Ainsi, lors de l'organisation de repas, le responsable

de la structure

à l'origine de la manifestation doit déclarer cette activité à la DDCSPP de la Corrèze, Service Alimentation des Aliments (SASSA) et s'assurer que la réglementation sanitaire est respectée.

En outre, le débit de vins et d'alcool doit également faire l'objet d'une déclaration pour licence auprès de la douane (Bureau de Douane, Mazaud 19100 Brive). Pour les vins, une déclaration temporaire en mairie est suffisante.

En revanche, toute initiative privée (sans publicité ou contribution pécuniaire des consommateurs extérieurs à l'entité organisatrice) est exclue de cette réglementation.



Pour en savoir plus : Contacts :

Direction Départementale de la cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Service alimentation et Sécurité Sanitaire des aliments : M. Jacques Pouget, technicien des services vétérinaires en charge de la restauration collective secteur primaire : Tél : 05 87 01 90 77 / Fax : 05 55 26 88 38.

Au Panier Malin



Epicerie : horaires d'hiver

Au regard de la fréquentation de notre épicerie "Au panier malin" pendant la période hivernale, nos commerçantes ont adapté les horaires d'ouverture de l'épicerie.

Lundi : fermé

du mardi au jeudi : 8h00 - 12h30
16h00 - 19h30

Vendredi : 8h00-12h30 16h00-20h00

Samedi : 8h00-12h30 16h00-19h30

Dimanche : 8h00-12h30 17h00-19h30



Dossier école

➤ Comme précisé dans le dernier bulletin, la mairie, associée aux parents d'élèves a sollicité le maintien du demi-poste auprès de l'inspection d'académie, pour la nouvelle année scolaire 2013 / 2014.



Malgré notre demande et la visite de l'inspecteur d'académie le jour de la rentrée scolaire, l'école de Montaignac-Saint-Hippolyte n'a pas obtenu de poste supplémentaire pour cette année scolaire.

Cependant, face aux inquiétudes des parents d'élèves, le maire accompagné du maire-adjoint a rencontré de nouveau l'inspecteur d'académie en lui faisant part des difficultés rencontrées par les enseignantes. De ce fait, M. LAUTRET, employé de vie scolaire (EVS) est venu rejoindre la classe de Mme DUCLAUX (de la maternelle au CP) comptant aujourd'hui 29 élèves.

Ainsi, la maîtresse secondée par son assistante maternelle, se voit soutenue avec l'aide complémentaire d'un employé de vie scolaire et d'une auxiliaire de vie scolaire à temps non complet qui intervient en priorité dans le cadre d'une aide personnalisée.

Dans la seconde classe qui comporte 20 élèves allant du CE1 au CM2, Mme BOURGET, directrice de l'école, est elle aussi toujours accompagnée de son auxiliaire de vie scolaire.

L'école de Montaignac compte donc cette année, 49 élèves.

➤ D'autre part, suite à la réforme sur les rythmes scolaires, l'organisation du temps de travail a été modifiée dès la rentrée scolaire. En effet, les élèves ont classe le mercredi matin et bénéficient d'une nouvelle activité, appelée temps péri-éducatifs (TPE).

A ce titre, la commune a fait le choix d'embaucher Melle Aurélie CELAUDOUX, actuellement animatrice au sein de la communauté de communes, pour intervenir pendant ce TPE avec des projets diversifiés pour les 2 classes. Les élèves pratiqueront ainsi des activités aussi bien classiques comme le bricolage qu'originales telles que le jardinage par exemple.

Afin d'organiser au mieux le nouveau rythme scolaire, un questionnaire avait été envoyé aux parents d'élèves de l'école à la fin de l'année scolaire précédente. Les réponses aux questionnaires ont permis à la commune de mettre en place les structures nécessaires au bon fonctionnement de l'école et ce, dès la rentrée scolaire 2013.

C'est pourquoi, au regard du nombre d'élèves souhaitant déjeuner le mercredi midi au sein de l'école, la commune a décidé d'ouvrir la cantine scolaire ce jour là.

De plus, un transport scolaire a été mis en place le mercredi après-midi, moyennant une participation financière des parents, afin que certains enfants puissent rejoindre la halte garderie d'Egletons. Dans l'attente d'un système de garde sur notre commune, cette solution permet aux parents ne pouvant pas récupérer leurs enfants après l'école ou après le déjeuner, d'assurer la continuité du service pendant le temps péri-scolaire.



Dossier école (suite)



➤ Plan éducatif territorial :

Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. À l'occasion de la nouvelle organisation du temps scolaire qui se met en place dans les écoles primaires à compter de la rentrée 2013, cette démarche doit favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant. Le projet éducatif territorial est un outil de collaboration locale qui peut rassembler l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.

A cette occasion, une première réunion a eu lieu pour préparer l'élaboration d'un PEDT accueillant des représentants du Conseil Général de la Corrèze, de la fédération de l'action laïque, la ligue de l'enseignement et les écoles de Rosiers d'Egletons, de Darnets, de Moustier de Vendatour, de Soudeilles et de Montaignac-Saint-Hippolyte. L'objectif étant d'arriver à un plan d'animation spécifique à chaque école dans un souci de mutualisation des moyens et, à terme de formaliser leur « PEDT » .

Dans un premier temps, la démarche mise en œuvre consiste à :

- Etablir un diagnostic du territoire (recensement des ressources et des moyens locaux)
- Rechercher des ressources mobilisables du territoire (FAL, Sport nature, Associations diverses, bénévoles, artisanat ...)
- Proposer des organisations dans une approche mutualisée et dans un souci d'équité vis-à-vis des enfants)
- Rencontrer les Maires pour recenser les attentes et les besoins : thèmes et priorités dominantes à définir (par exemple : développement durable, musique, théâtre, activités sportives, initiations diverses : langues étrangères, citoyenneté, astronomie ...)
- Analyser l'organisation actuelle des écoles : temps d'enseignement, horaires, temps de loisir, animations en cours ...)

Affaire à suivre, prochaine réunion le jeudi 6 février.

➤ Demande de travaux à l'école :

- Suite à une demande des parents d'élèves, un devis a été demandé pour changer les moquettes murales des salles de classe (pour raison d'hygiène).
- Aménagement pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite – 1ère tranche : l'étude est faite et les devis sont demandés.
- École numérique : Pour rendre plus pratique l'utilisation de cet outil par les enseignants et les enfants, un support mural pour le projecteur existant va être installé en fixe (coût 500 €) et un deuxième projecteur interactif va être mis en place en janvier par la société GEFISCOPE (coût 1 900 €).



Nous leur souhaitons la bienvenue



M. COLIN Frédéric qui installe son entreprise sur la zone d'activités de la commune : « SAS Corrèze Contrôle » contrôle automobile sous l'enseigne « Sécuri-Test ». Contact : 05.44.40.55.17.

M. EMEREAU Arnaud installe son cabinet de Maître d'œuvre Bâtiment (SAE AEMO) 12 rue du stade.

Nous leur souhaitons bien sûr tous nos vœux de réussite.



ETAT CIVIL 2013 :



✧ Naissances :

- 11.03.2013 : Enzo MENDES BRICAUD
- 20.07.2013 : Léo COLLUCCI
- 23.07.2013 : Maëlys CASSIN
- 25.07.2013 : Noah BRANDON
- 29.07.2013 : Célia ESTEVE
- 03.09.2013 : Maël MEUNIER
- 19.12.2013 : Ylan PAGEGIE

Félicitations aux parents.

✧ Ils nous ont quittés :

- 28.02.2013 : Micheline VACHAL veuve RATHONIE
- 02.03.2013 : Philippe NAVARRE
- 03.03.2013 : Jean MAURIERAS
- 07.03.2013 : Albano CARVALHO
- 07.07.2013 : Janine FREYSSINIER veuve BESSON
- 02.08.2013 : Albano MENDES
- 11.10.2013 : Yvonne TOURNET veuve

RIBERON

- 14.11.2013 : Huguette COUDERT veuve CORVISIER
- 13.12.2013 : Roland COURTY

✧ Inhumés sur la commune :

- 24.01.2013 : Jeanne MERPILLAT veuve FAYET
- 12.03.2013 : Yvonne CONTINSOUZAS veuve LABRUYERE
- 28.05.2013 : René COUDERT
- 03.10.2013 : Maurice SALAGNAC
- 22.11.2013 : Maurice PLANTADE
- 30.12.2013 : Marguerite FEUGEAS veuve COURTY



✧ Mariage :

- 03.08.2013 : Jean-François COISSAC et Latifa TALEB

✧ Nouveaux habitants :

Bienvenue à ceux qui sont venus étoffer notre population au cours de l'année 2013.



COMMUNAUTE DE COMMUNES

Aides à l'amélioration de l'habitat : le programme est reconduit pour 2014

Le programme d'Amélioration de l'Habitat, alias Programme D'Intérêt General (PIG), a été initié par la Communauté de Communes en Août 2012 dans la continuité de sa politique menée en faveur de l'habitat privé.

En l'espace d'un an et demi, ce programme a permis de soutenir une cinquantaine de projets de rénovation de l'habitat. Les financements publics ont profité majoritairement à des propriétaires occupants à revenus modestes (51 dossiers subventionnés dans le cadre des objectifs quantitatifs du programme et 6 dossiers supplémentaires subventionnés hors objectifs quantitatifs fixés).

Au total, près de 150 demandes de subventions* ont été déposées auprès des divers financeurs du Programme (Agence Nationale de l'Habitat, Région Limousin, Conseil Général de la Corrèze, fonds Commun Logement, Communauté de Communes de Ventadour..) représentant une somme globale de subventions publiques de 470 000 euros environ sur un coût prévisionnel de travaux de près de 1 million d'euros.

Fort de son succès, le PIG sera reconduit sur l'année 2014 avec des objectifs quantitatifs revus à la hausse (59 dossiers prévisionnels dont 50 pour des propriétaires occupants). Les axes d'intervention des financeurs publics

demeureront les mêmes que sur le précédent programme, à savoir :

- La lutte contre l'habitat indigne (projet de travaux lourds de réhabilitation impliquant plusieurs lots de travaux notamment de mise aux normes et mise en sécurité) ;
- La lutte contre la précarité énergétique (projet de travaux d'économie d'énergie ; isolation thermique, chauffage...) ;
- L'adaptation de logements face au handicap et/ou la perte d'autonomie (exemple : projet de transformation de salle de bains avec douches adaptées,...).

Sur ces 2 derniers axes, la Communauté de Communes participera avec :

- Une subvention forfaitaire variable pour les projets d'économies d'énergie éligibles au Programme Habiter mieux** de l'ANAH (prime de 250 € ou 500 € selon le coût HT du projet)
- Avec une subvention forfaitaire fixe de 300 € pour des projets « autonomie ».

*Un même dossier peut faire l'objet d'une à 5 demande (s) de subvention selon le cas (selon conditions d'octroi et nature du projet).

** Réduction des consommations énergétiques de 25% minimum exigée sur la base des résultats d'un diagnostic énergétique réalisé préalablement au dépôt du dossier.

Programme d'Intérêt Général Août 2012 → Décembre 2013	Objectifs prévisionnels du PIG	Résultats (dossiers engagés)	% Réalisation
	<i>Nombre de dossiers</i>	<i>Nombre de dossiers</i>	
Propriétaires Occupants	55	49	89%
Propriétaires Bailleurs	8	2	25%



Amélioration de l'habitat (suite) :

PROGRAMME D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Programme initié et financé par :



Contact : **Pauline BARBANCE**

Communauté de Communes de Ventadour

Carrefour de l'Épinette 19550 LAPLEAU

Communauté de Communes de
Ventadour

Tel : 05 55 27 69 26

Fax : 05 55 27 61 67 – habitat@cc-ventadour.fr



**De 10% à 80 %
de subventions***
pour financer vos
travaux

RENSEIGNEZ VOUS VITE !

Calendrier des permanences d'information **JANVIER 2014**

DATES ET HORAIRES	EGLÉTONS Centre Communal d'Action Sociale CCAS 4 rue Marie de Ventadour Tel : 05.55.93.99.90	Mairie de MARCILLAC LA CROISILLE Salle des Associations (ancienne cantine) Tel : 05.55.27.82.05	Mairie de MONTAGNAC SAINT HIPPOLYTE Tel : 05.55.27.61.42	Mairie de SAINT YRIEIX LE DEJALAT Tel : 05.55.93.09.94	LAPLEAU Communauté de Communes - Carrefour de l'Épinette Tel : 05.55.27.69.26
Fréquence	SANS RENDEZ-VOUS Tous les jeudis après-midis	SANS RENDEZ-VOUS 3ème mardi du mois	SANS RENDEZ-VOUS 4ème jeudi du mois	SANS RENDEZ-VOUS 4ème jeudi du mois	SUR RENDEZ-VOUS
Jeudi 2/01/2014	PAS DE PERMANENCE				
Jeudi 9/01/2014	14h00-18h00				
Jeudi 16/01/2014	14h00-18h00				
Mardi 21/01/2014		9h00-12h00			
Jeudi 23/01/2014	14h00-18h00		8h30-10h00	10h30-12h00	
Jeudi 23/01/2015	14h00-18h00				

* Aides recevables **SOUS CONDITIONS** – Dépenses éligibles plafonnées

Sur notre commune, 6 dossiers de demandes de subventions ont été déposés et sont financés de 28 % à 94 %.

Montant des travaux 48 490 €

Subventions accordées : 35 000 €

Des nouvelles de la communautés de communes :

➤ Un panneau d'information sera installé dans l'espace « place de la gare » destiné à répertorier les commerçants, artisans et entreprises de la commune.

➤ Après analyse des offres concernant la maîtrise d'œuvre du futur Centre de loisirs sans hébergement l'architecte a été choisi : il s'agit du Cabinet de Brive : Mme Puybouffat Marie.





SYNDICATS DES EAUX

Etude et "lancement" de la station de reminéralisation d'El Bos



Tout comme pour la station d'épuration, la station de reminéralisation d'EL BOS (Montaignac) a pris 4 ans de retard (attente du résultat de l'étude intercommunale sur l'alimentation en eau potable du secteur d'EGLETONS). Pendant la durée de cette étude, pas de subvention de la part de l'agence de l'eau, ni du conseil général.

Pourquoi ces travaux ?

Nous étions amenés depuis quelques années et à certaines périodes à mélanger

de l'eau traitée (celle de Rosiers) avec de l'eau non traitée (Montaignac), la législation nous imposant certaines normes en matière d'alimentation en eau potable et il devenait urgent de régler ce problème.

Ce sera donc fait avec la réalisation de ces travaux d'un montant estimé à 380 000 €.

À ce jour, les études de faisabilité sont faites (implantation, études de sols, relevés cadastraux).

Reste à faire l'achat de terrain (en cours) et l'appel d'offres pour la réalisation des travaux si nous avons la certitude d'obtenir les subventions auxquelles nous pouvons prétendre.

RAPPEL CITOYEN

Les ballades du garde-champêtre

Carton rouge

- AGENDA 21 oblige, nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer gravats, branches, encombrants et déchets de tonte le long des chemins ou à proximité immédiate de ceux-ci.

Nous avons une déchetterie à disposition et gratuite pour les particuliers route de Lupleau à EGLETONS.





Carton jaune

- Chaque ménage doit se munir d'une poubelle que vous pouvez vous procurer auprès du SIRTOM, qui devra être sortie au plus tôt la veille au soir du passage et rentrée le soir même.

- Les sacs jaunes doivent être sortis au plus tôt la veille au soir seulement
- Les conteneurs de quartier doivent rester à leur place et ne servir qu'en cas d'absolue nécessité.



Il y a décorations



... et décorations !!!

LES DOSSIERS

La gestion communale vous concerne aussi

AGENDA 21

Le dossier

La commune a sollicité auprès de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) le report d'une année, de son nouvel Agenda 21.

En effet, c'est en 2006 que la commune de Montaignac St Hippolyte a commencé à réfléchir sur la possibilité de s'engager dans la démarche d'agenda 21.

Ainsi en 2008 après le renouvellement du conseil municipal, ce dernier a confirmé la

volonté d'élaborer un Agenda 21 avec l'aide de l'association Notre Village. Cette démarche s'est concrétisée par l'obtention du label « Notre Village Terre d'Avenir » en 2009, pour une période de trois années (2009-2012).

Notre Agenda 21 a par la suite été reconnu par les services de l'état le 22 mars 2011.





AGENDA 21 (suite)

Ainsi, malgré les difficultés rencontrées pour les années à venir, le désir de la municipalité est de pérenniser la reconnaissance ministérielle en demandant son prolongement pour deux années supplémentaires.

Toutefois, l'établissement de notre Agenda 21 nouvelle génération en 2014, sera réorienté vers des projets plus en adéquation avec les moyens financiers et humains de la commune et en tenant également compte des projets établis par la communauté de communes. Ce deuxième programme d'actions fera suite à l'évaluation effectuée par l'Association Notre Village en fin d'année 2012, auprès de laquelle nous avons demandé un report d'un an pour la présentation du nouvel Agenda 21 « Notre Village Terre d'Avenir »".

AGENDA 21 (suite)

Le rôle des abeilles pour la planète



Il existe de nombreuses espèces d'abeilles, certaines produisant du miel et d'autres non. Leur rôle est néanmoins capital et même vital pour notre planète. Elles font parties des principaux insectes permettant la reproduction des plantes.

Ce sont donc elles qui permettent aux plantes mais aussi aux cultures de pousser, de se développer et de se reproduire. C'est ainsi que bon nombre d'animaux, y compris les hommes, peuvent se nourrir.

Malheureusement, la disparition massive des abeilles semble inéluctable. Un bon nombre d'entre elles quitte subitement leur ruche ou leur essaim. Parmi les causes citées à cette "fugue", on trouve : des parasites, des champignons, des

prédateurs, l'agriculture intensive, le réchauffement climatique... D'autres pensent que l'origine de ce syndrome pourrait également provenir des produits agricoles, des cultures d'OGM et des ondes électromagnétiques présentes autour de nous (l'homme en serait donc la cause).

Cette disparition n'est donc pas sans conséquence pour notre planète et plus particulièrement pour les êtres humains : les espèces végétales ne pourront plus se reproduire et vont petit à petit disparaître elles aussi, empêchant les espèces animale et humaine de se nourrir. En bref, la chaîne alimentaire s'effondrerait.

Comment agir ?

Il faudrait se débarrasser de tous ces produits chimiques, éliminer les ondes électromagnétiques, protéger les espèces animales et végétales des parasites et champignons... Le travail est phénoménal et ne pourra aboutir que si les 7 milliards d'êtres humains présents sur Terre agissent.

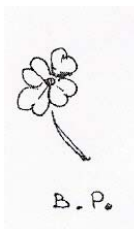
A un niveau plus individuel, protégez les abeilles. N'écrasez donc pas les abeilles et mieux, l'été, mettez en place des fleurs sur votre balcon ou sur les rebords de votre fenêtre si vous vivez en appartement, ou bien plantez des plantes et des fleurs dans votre jardin. Il faut savoir qu'une abeille ne pique que si elle sent que son nid est menacé ou bien si vous la taquez un peu car elle se sentira en danger.





LES MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	■		■		■		■		■		■		■
B											■		
C	■									■			
D	■						■						
E	■						■				■		■
F				■		■				■			
G	■						■			■			
H			■					■				■	
I	■	■					■					■	
J					■				■				
K	■									■		■	
L			■				■						
M	■			■				■			■		



HORIZONTALLEMENT:

B- Pour exciter un condamné à mort _ Champion C- Impôt au 17 ième siècle _ Organisation des Nations Unies D- Textile synthétique _ Plan d'eau E- Sert à écrire au tableau noir _ Avare F- Sert à appeler _ Beau _ Monnaie d'Europe centrale G- Instrument écarteur _ Du verbe rire Auroch H- Métal précieux _ Coulée volcanique _ Premier jour du calendrier Vietnamien I- Désagréable au goût _ Victoire de Napoléon 1er J- Beignet de morue _ Avare – D'un âge avancée K – Illuminer L- Pronom _ Département _ Habitation M-Fleuve du nord _ Sol caillouteux _ Arbre décoratif _ Note

VERTICALEMENT :

2- Frapper au Québec _ Pronom démonstratif 3- Raconter _ Portion de courbe 4-Idolâtra Antilope d'Afrique 5- Augmenter la distance _ Indispensable à la vie 6- Aire sablée _ Alcaloïde 7- Itératif _ Argon 8- Exciter la soif _ De même 9- Mortalité _ Rayon 10- Note _ Astate Grande école _ Arbre du midi 11- Pronom _ Cordons de pâte en cuisine 12- Brider _ Métal précieux 13- Appel à poursuivre _ Commune disparue en 1831 proche d'Egletons.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

Fête votive :

Cette année 2013, les 3 jours de la Fêtes du Milhassou se seront déroulés sans accroc et dans une ambiance tout à fait conviviale.



* Samedi 10 août : le traditionnel concours de pétanque a permis à 28 équipes de se défouler autour du château tout au long de l'après-midi qui fut suivi d'un bal animé par « Alizé ».

* Dimanche 11 août : le soleil était au rendez-vous comme toutes ces personnes venues acheter les Milhassous, 150 kg de pomme de terre ont été nécessaires à l'élaboration de la recette, que Noëlle garde secrète.

L'édition des « Foulées du Milhassou » elle aussi, a incité une cinquantaine de coureurs à participer dans la bonne humeur malgré quelques petits problèmes techniques .

De nombreux exposants se sont déplacés pour le vide-grenier.

Les plus jeunes qui avaient décoré leur vélo ont participé au concours des « vélos fleuris », ils ont été applaudis chaleureusement.



COMITE DES FETES (suite)

La BANDA de Neuvic a animé le début de l'après midi en musique.

Une démonstration de country avec le groupe « Eagles town » nous a permis de découvrir de nouvelles danses.

Les Pompiers avaient ouvert le centre de secours, où, vous avez pu voir ou revoir leurs matériels et découvrir l'exposition d'objets anciens qu'ils avaient réunis.

Ces différentes animations ont permis de passer une agréable journée.

Celle-ci s'est terminée par un repas animé par l'orchestre « Et ma musique ».

* Lundi 12 août : le feu d'artifice toujours autant attendu pour sa qualité et sa beauté, a attiré une foule dense qui nous a permis de conclure ces 3 jours de fêtes par un vrai bouquet final et un Bal animé par « Alizée ».

Nous remercions toutes celles et ceux qui de près ou de loin ont permis l'organisation de cette manifestation, pour la plus grande joie du public présent.

Nous comptons sur votre présence et votre aide pour cette nouvelle année 2014 !!!

Marché de Noël :

Le 30 novembre le marché de Noël a accueilli une douzaine d'exposants, nous remercions les personnes qui se sont déplacées mais une question demeure : Doit on continuer à organiser une journée comme celle-ci car la foule n'était pas au rendez-vous.

Téléthon :

Cette année nous avons décalé le marché de Noël afin d'organiser plusieurs manifestations qui ont connu un grand succès le week-end du téléthon.





ALM FOOTBALL CLUB

* Classement de l'équipe au 18/01/2014 :



N°	EQUIPE	PTS	JO	GA	NU	PE	BP	BC
1	St Exupéry	32	8	8	0	0	37	7
2	Egletons Ca 2	24	8	5	1	2	19	11
3	Marcillac/ Clergoux 1	23	8	5	0	3	23	18
4	Meymac Ca 3	22	7	5	0	2	25	13
5	Montaignac AL1	19	8	3	2	3	13	17
	Eyrein Frjep 1	19	8	3	2	3	22	19
7	Sornac US 1	13	7	2	0	5	9	14
	Ussel ES 2	13	7	2	0	5	9	18
9	FC St Angel 2	11	7	1	1	5	8	27
10	Soursac ES 1	10	8	0	2	6	8	29





ALM FOOTBALL CLUB (suite) :

* Résultats :

Samedi 07 septembre 2013 - 18H00
Egletons Ca 2 1 - 1 Montaignac AI

Dimanche 22 septembre 2013 - 15H00
Soursac Es 2 - 5 Montaignac AI

Dimanche 06 octobre 2013 - 15H00
Montaignac AI 4 - 3 Marcillac/clergoux

Dimanche 13 octobre 2013 - 15H00
St Exupery 6 - 1 Montaignac AI

Samedi 19 octobre 2013 - 20H00
Meymac Ca 3 1 - 0 Montaignac AI

Dimanche 03 novembre 2013 - 15H00
Montaignac AI 1 - 0 Ussel Es 2

Dimanche 01 décembre 2013 - 15H00
Montaignac AI 0 - 3 Egletons Ca 2

Samedi 07 décembre 2013 - 20H00
Eyrein Frjep 1 - 1 Montaignac AI



* Calendrier :

Dimanche 19 janvier 2014 - 15H00
Montaignac AI / F.C. St Angel 2

Dimanche 26 janvier 2014 - 15H00
Montaignac AI / Sornac Us

Dimanche 02 février 2014 - 15H00
Montaignac AI / Soursac Es

Dimanche 16 février 2014 - 15H00
Marcillac/clergoux / Montaignac AI

Dimanche 09 mars 2014 - 15H00
Montaignac AI / St Exupery

Dimanche 16 mars 2014 - 15H00
Montaignac AI / Meymac Ca 3

Dimanche 30 mars 2014 - 15H00
Montaignac AI / Eyrein Frjep

Samedi 05 avril 2014 - 18H00
Ussel Es 2 / Montaignac AI

Dimanche 13 avril 2014 - 13H15
F.C. St Angel 2 / Montaignac AI

Dimanche 04 mai 2014 - 15H00
Sornac Us / Montaignac AI

Guillaume TRAEN, entraîneur depuis le début de saison, ayant démissionné, le conseil d'administration a désigné Laurent Veysset pour prendre en charge la destinée de l'équipe jusqu'à la fin de la saison.

Le club remercie Guillaume pour son investissement et souhaite bonne chance à Laurent.



ALM FOOTBALL CLUB (suite)

* Ecole de foot :

Le club de Montaignac est orphelin d'équipe de jeune depuis plusieurs années. Après de nombreuses discussions avec le club voisin d'Egletons, les deux associations ont décidé de se regrouper sur les catégories d'âge suivant : U7 à U13.

Les équipes porteront le nom d'Egletons – Montaignac.

Afin de faire découvrir cette entente au plus grand nombre, deux animations foot sont prévues d'ici la fin de saison.

Tout d'abord, les enfants de Montaignac souhaitant découvrir le foot seront invités à un entraînement en salle au gymnase d'Egletons dans le mois de Mars.

Par la suite, aux beaux jours, un second entraînement sera organisé par les éducateurs d'Egletons au stade de Montaignac.

Aucun engagement ni aucune contribution ne sera demandé pour participer à ces manifestations.

Rappel : Les joueurs et les joueuses sont répartis en catégories d'âge, dans les conditions suivantes :

Pour la saison 2013-2014 :

- U6 et U6 F : nés en 2008 dès l'âge de 5 ans;
- U 7 et U7 F: nés en 2007 ;
- U8 et U8 F : nés en 2006 ;
- U9 et U9 F : nés en 2005 ;
- U10 et U10 F : nés en 2004 ;
- U11 et U11 F : nés en 2003 ;
- U12 et U12 F : nés en 2002 ;
- U13 et U13 F : nés en 2001 ;
- U14 et U14 F : nés en 2000 ;

Pour information, les petites filles sont les bienvenues. Elles peuvent jouer avec les garçons. Des vestiaires séparés leurs permettront de se changer en toute tranquillité.

* Prochaine manifestation :

* **Samedi 8 février, LOTO** à partir de 20h30 à la salle des fêtes de Montaignac

Les personnes désirant rejoindre le club comme jeunes joueurs, joueurs ou dirigeants peuvent contacter le Président au 06 22 33 44 87.

Soirée choucroute du 16/12/2013.





CLUB LOU BENOÛ :

La vie du club au cours du deuxième trimestre 2013 :

* Comme c'est la coutume, le club a organisé sa kermesse dans la grande salle du foyer le dimanche 21 juillet. Cette année encore les adhérents se sont beaucoup démenés pour présenter des produits utiles et de qualité. Ils ont été récompensés par une très bonne fréquentation de la population.

* Après la trêve estivale, c'est avec grand plaisir que le jeudi 5 septembre nous nous sommes retrouvés pour nos activités.

Le Scrabble pour les virtuoses des mots et ils sont de plus en plus nombreux, et des parties de belote parfois acharnées, mais toujours dans la bonne humeur.

C'est aussi l'occasion d'un entraînement intensif pour les rencontres inter club avec nos voisins et amis d'Eyrein et bien sur le concours régional.

Entraînement qui porte ses fruits puisque nous avons battu 2 fois Eyrein, le 1er octobre sur son terrain et le 21 novembre lors du match retour.

Par ailleurs nos équipes ont terminé au pied du podium, à la 4ème place, lors de la finale inter régionale. Un grand bravo à tous les participants.

* Le 17 septembre, 36 adhérents sont partis à la découverte du musée de la résistance à Peyrat Le Château puis ont fait une croisière sur le lac de Vassivière qui fut malheureusement gâchée par un temps exécrable mais compensée par une très bonne ambiance.

* En Octobre, le loto a connu lui aussi son succès habituel.

* En décembre, « le Benou » était à nouveau présent sur le marché de Noël pour présenter un étal attrayant qui fut particulièrement apprécié.

Le stand du Benou lors du marché de Noël.





CLUB LOU BENOUE (suite) :

* L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 15 décembre et quatre vingt quatre adhérents, soit 80% de l'effectif, a répondu présent ce qui démontre l'attachement et la vitalité du club.

A cette occasion nous avons eu la joie d'accueillir 2 nouveaux couples. Bienvenue à eux.

Après l'approbation du bilan moral et financier, le renouvellement des administrateurs, le bureau a été reconduit dans son intégralité.

Comme tous les ans nous invitons tous ceux, sans distinction d'âge, qui le souhaitent à nous rejoindre.

Nous profitons de cette tribune pour remercier toutes celles et tous ceux qui

œuvrent d'une façon ou d'une autre pour la vitalité du club et aussi toute la population montagnacoise et d'ailleurs qui à chaque manifestation nous accompagne dans notre démarche.

Comme tous les ans nous ne terminerons pas ce bulletin sans évoquer ceux qui souffrent et ceux qui nous ont quitté. Nous aurons une pensée particulière pour Maurice PLANTADE Huguette CORVISIER, Roland COURTY et « Nini » LUQUOT.

En ce début de nouvelle année nous vous adressons nos meilleurs vœux de joie santé et bonheur pour 2014.

La Présidente
J BOURG

LE FOYER RURAL



Le bureau du Foyer rural a été intégralement reconduit et propose, aux côtés des activités habituelles, des choix novateurs qui, n'en doutons pas, seront à l'image de la population et apporteront une nouvelle touche de dynamisme pour le plus grand plaisir de tous.

Président : M. Bernard Tourneix
Vice - Président : M. Jean-Paul Ledunois
Vice - Président : M. Alain Luquot
Vice - Président : M. Philippe Pinchon
Trésorière : Mme Chantal Chanteloube
Trésorière adjte : Mme Annie Tourneix
Secrétaire : Mme Sabine Pugnet – Dumas
Secrétaire adjt : M. Bertrand Bresse
Chargé de communication : Nicolas Coquillaud

Des nouvelles du Foyer :

* Le théâtre est une institution à Montagnac comme vous le savez tous. Nous sommes comme chaque année à la même époque en pleine ébullition. La lecture et le choix des pièces sont terminés et les répétitions ont commencé.

Que de travail ! Jean-Paul, Sabine, Laure, Bertrand et bien d'autres en savent quelque-chose ... L'équipe du théâtre, forte d'une trentaine de personnes, est formée d'acteurs (surtout d'actrices), de souffleurs, de décorateurs, de metteurs en scène de danseurs, de musiciens et de chanteurs.

Nous vous donnons rendez-vous pour les représentations du samedi 5 avril (20h30), du dimanche 6 avril (14h30), du samedi 19 avril.

* La poule au gibier du Foyer, animée par Alain et Philippe, a fait le bonheur de nombreux gagnants et a connu un succès mérité.



LE FOYER RURAL (suite)

* Une sortie neige sera envisagée courant mars sur le principe de celle de l'an dernier.

* Les pongistes, de plus en plus nombreux, se retrouvent tous les mercredis à 18 h 30 dans la bonne humeur. Vous aussi, venez mettre votre raquette à l'épreuve ! Tous les niveaux sont acceptés.

* Les marcheurs se donnent rendez-vous au Foyer les seconds dimanches de chaque mois à 14 h et savent, juste après la randonnée, récupérer les calories perdues pendant les 8 ou 9 km d'effort.

Merci à Martine et Jocelyne pour leur brillante organisation.

* La gym, encadrée par Isabelle, connaît toujours un certain succès les lundis à partir de 20 h 15. Ces séances sont surtout de la gym d'entretien et ne sont pas réservées à des personnes de même sexe, les hommes peuvent donc participer ... Remise en forme assurée, surtout après les fêtes.

* L'anglais, encadré avec beaucoup de gentillesse et d'efficacité par Dee, permet à quelques personnes de se perfectionner dans cette langue si nécessaire dans notre XXI^e siècle.

* L'occitan, animé par Janine et Jean-Michel, accueille de plus en plus de monde. Le groupe dépasse parfois les 20 personnes.

* Cuisine, alimentation, diététique, santé et environnement est un nouvel atelier. Avis à toutes les papilles : Annie vous fera part de tous ses petits secrets et vous montrera les bienfaits des aliments sur la santé.

Pour participer à ces activités, il suffit de se présenter au foyer ou de prendre contact avec l'un des membres du bureau.

La carte du foyer permet de participer à l'ensemble des activités pour un montant de 15 euros (anglais et gym demandent une participation complémentaire de 85 euros afin de rémunérer l'intervenant).

ACTIVITES 2013/2014 DU FOYER RURAL DE MONTAIGNAC ST HIPPOLYTE Pour tous renseignements, n'hésitez pas à joindre Bernard Tourneix au 06 82 39 17 57

LUNDI



GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

20 h 15

MERCREDI

PING PONG



18 h 30

MERCREDI



OCCITAN

20 h 30

JEUDI

ANGLAIS



18 h 30

Soyons nombreux à partager ces activités !





LE FOYER RURAL (suite)

* Le samedi 7 décembre, à l'occasion du téléthon, la troupe du théâtre de la Fontclair est venue nous interpréter son nouveau spectacle intitulé « des mots, des graines ».

* La galette du samedi 11 janvier, un voyage à réaliser en mai (en fonction du nombre d'inscrits), un pique-nique à l'étang de Gros sont des moments indispensables à la bonne marche d'une association qui veut que convivialité, joie de vivre, et efficacité riment avec Montanhac Sent Ebohie.



**Le Foyer Rural est le
Foyer de tous les
habitants de la
commune.**

C'est votre Foyer.

Pour le
bureau,

Le Président,

Bernard Tourneix.





ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS



Le 1er Mars prochain, le loto de l'Association sera organisé à la Salle des Fêtes de Montagnac à 20 heures 30 ; comme il est de tradition de nombreux lots de valeur seront attribués aux gagnants.

* CEREMONIES :

Le Président, ainsi qu'une délégation de l'Association locale de Montagnac St Hippolyte ont participé à toutes les manifestations du Souvenir au Monument aux Morts de Saint-Hippolyte.

Le 11 Novembre a particulièrement donné lieu à la remise de gerbe, en présence de Monsieur le Maire, des personnalités locales et des Pompiers.

* ACTIVITES :

Le concours de belote du 13 Février 2013 a eu une bonne participation des sympathisants de la commune et des alentours.



* ASSEMBLEE GENERALE :

Elle a eu lieu le 23 Janvier dernier. dès l'ouverture des débats, une émouvante évocation du souvenir nous a rassemblés à la mémoire de nos deux chers disparus, Jeannot Mauriéras et Maurice Plantade « Cantalou ».



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS (suite)

Outre les comptes-rendus habituels, ont été évoqués par les participants, les activités passées et futures de l'Association.

Ainsi, une attention toute particulière a été signalée lors de la remise des "colis de Noël" aux adhérents qui ne peuvent se déplacer et aux veuves :

A cet égard, il convient de noter les excellentes présentations effectuées par notre épicerie locale "le Panier Malin".

Il a été également décidé de prévoir une réunion amicale dès le printemps prochain et un repas traditionnel le 8 Mai 2014.

R. PEUCH,
Président de l'association.

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Nous quittons 2013 pour rejoindre 2014, l'occasion pour nous tous de vous souhaiter tous nos voeux de bonne santé et de réussite, et de vous remercier une fois de plus pour l'accueil et la générosité que vous nous réservez lors de la présentation de notre calendrier.

Ces remerciements sont également adressés à tous les visiteurs, acteurs et partenaires de la journée "Portes Ouvertes" que nous avons organisée le 11 Août lors de la fête votive de notre commune.

Ces remerciements sont également envoyés au Centre d'Incendie et de Secours d'EGLETONS pour le prêt d'un de leur véhicule.





L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (suite)



Un concours de dessin destiné aux jeunes de 0 à 10 ans, divisé en deux catégories à permis de récompenser Sarah POURTEYROUX et Maéwenn PROVOST (ce dernier que nous recherchons en vain et dont nous possédons encore son cadeau...), désignés par un jury très pointilleux et soucieux du graphisme.

C'est aussi avec beaucoup de tristesse que nous avons accompagné "Cantalou", alias Maurice PLANTADE dans sa dernière demeure, "Homme" que beaucoup d'entre nous ne pourront oublier. Nous adressons à nouveau toutes nos condoléances à toute sa famille.

C'est l'occasion pour nous de féliciter et réitérer la bienvenue dans notre effectif de Mickaël PAUCARD, qui vient de terminer toutes les formations initiales et obligatoires aux fonctions de Sapeur en à peine 5 mois.

La formation étant le souci de nous tous, c'est en permanence que nous maintenons nos acquis et que nous nous recyclons selon un programme bien défini. En complément de ces maintiens, ce sont quatre de nos collègues qui se sont perfectionnés et qualifiés à la lutte contre les feux de forêts (FDF1), il s'agit des Sapeurs LESCURE Charlotte, NARD Maëlle, FOURNAJOUX Clément et RADENNE Florian.

Plusieurs changement de grades au sein de notre Centre sont à évoquer suite aux derniers mouvements :

- Lieutenant FOURNAJOUX Christophe,
- Adjudant BOUYGES Claude,
- Adjudant LANOT Serge,
- Adjudant LUQUOT Alain.

Félicitations à tous les quatre.

Samedi 18 Janvier 2014 nous célébrerons sainte Barbe, l'occasion pour nous tous de faire le bilan de l'année écoulée, de récompenser et d'honorer les divers récipiendaires de diplômes et médailles, et de remercier tous nos partenaires.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Comme chaque année, l'école accueille de nouveaux élèves et c'est avec grand plaisir que l'APE intègre les nouveaux parents d'élèves au sein de l'association. D'ailleurs, le bureau de l'association a été renouvelé lors de l'assemblée générale en intégrant

de nouveaux parents d'élèves. Voici sa composition :

- Mme BENAZECH Gaëlle, présidente
- Mme MAGNAUDEIX Marlène, secrétaire
- Mme LACHAISE Céline, son adjointe,
- Mme TOURNEIX Véronique, trésorière,
- Mme POURTEYROUX Myriam, trésorière de la cantine.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (suite)

*Cadeaux pour la classe de maternelle :
Vélos et garage en bois*



Depuis le début de l'année, les enfants ont déjà assisté à plusieurs manifestations.

* Halloween :

Cette année les enfants ont pu fêter Halloween deux fois dans une ambiance conviviale. En effet, le jour des vacances de Toussaint, nous avons proposé une soirée Halloween aux enfants au foyer rural autour d'un buffet apéro en musique. De plus, comme l'année dernière, les enfants déguisés se sont retrouvés le 31 octobre pour un défilé dans le bourg, accompagnés de parents, afin de récolter des friandises. Enfin, pour clôturer l'après-midi, l'APE a offert aux familles un goûter d'Halloween.

* Loto :

Le samedi 23 novembre a eu lieu notre loto à thèmes qui a connu un vif succès. Nous tenons sincèrement à remercier tous les participants, les commerçants pour leur générosité et les bénévoles qui ont contribué à cette réussite.

* Noël de l'école :

Le dernier jour d'école soit le vendredi 20 décembre, les enfants ont reçu la visite du père Noël qui a apporté des cadeaux collectifs aux enfants ainsi qu'un ballotin de chocolats chacun. Après avoir essayé et étudié leurs nouveaux jeux, la journée s'est terminée par un goûter de Noël où les enfants non scolarisés sont venus nous rejoindre et ont reçu leur petit cadeau. MERCI ENCORE PERE NOEL !!

L'APE se tient prête à organiser de nouvelles manifestations pour le plus grand bonheur de nos enfants.



LES PAGES PRATIQUES (1er semestre 2014)

(possibilité de dégrapher)

Mairie de Montagnac Saint Hippolyte (contact : V. FABRE LAJOINIE au 05.55.27.61.42)

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13 H 45 à 17 H 15
Mardi	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
Mercredi	8 H 30 à 12 H	Fermé
Jeudi	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
Vendredi	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
Samedi	9 H 00 à 12 H 30	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

Ramassage des ordures ménagères

➤ Les ordures ménagères sont ramassées le **vendredi matin**.

➤ Les sacs jaunes (distribués à la Mairie) servant au tri sélectif sont enlevés dans le bourg, tous les 15 jours, **le jeudi matin**, aux dates suivantes, pour le 1er semestre 2013 :

- 2, 16 et 30 janvier
- 13 et 27 février
- 13 et 27 mars
- 10 et 24 avril
- 8 et 22 mai
- 5 et 19 juin



Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir uniquement.

Pour les villages, le tri des bouteilles plastique et des cartons continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

➤ Des containers à papier et à verre sont à votre disposition :

- Verre : Place de la Chapelle, Place de la Mairie (derrière le foyer) et à Saint-Hippolyte
- Papier : Place de la Mairie (derrière le foyer)

Les fermetures de la mairie pendant les vacances scolaires et les jours exceptionnels seront signalés en mairie et sur notre site internet dès qu'elles seront connues.

Agence postale communale

Ouverture : le matin, du mardi au vendredi de 9 H 15 à 12 H 00 et le samedi de 9 H 00 à 12 H 00.



Contact : Bénédicte MAGNAN
05.55.27.83.77

Tournées de collecte des encombrants en porte à porte

Sur simple appel au 05.55.93.00.93 enregistré avant le jour programmé de la collecte, soit le 1er vendredi de chaque mois :

- 7 février
- 2 mai
- 4 avril
- 6 juin

Pharmacies de garde



Il n'existe plus de planning de pharmacie de garde. En cas de besoin, veuillez composer le numéro de la pharmacie Valade au 05.55.93.10.44 qui vous indiquera la pharmacie de garde.

Les gardes débutent le samedi à 19 H 00 et se terminent le samedi suivant à 14 H 00.

Vous pouvez également aller sur le site : www.3237.fr ou composer le 32.37.

Le transport à la demande pour Egletons

- Réservation au 05.55.17.91.19
- Tarif : 1 € le trajet.
- Horaires d'arrivée et de départ à Egletons :
 - Mardi : arrivée 9 H 00 - Départ 11 H 30
 - Mercredi : arrivée 14 H 30 - Départ 17 H 00
 - Vendredi : arrivée 9 H 00 - Départ 11 H 30



Les commerces

La boulangerie est ouverte de 8 H 00 à 12 H 30 sauf le lundi.

Les urgences et numéros utiles



15	S.A.M.U		
17	GENDARMERIE		
18	POMPIERS		
112	URGENCE (Europe)		
115	SECOURS SANS ABRIS		
119	ENFANCE MALTRAITEE		
05.55.96.40.80	CENTRE ANTI-POISON	05.55.27.88.54	KINE MIGINIAC
08.10.33.30.19	EDF DEPANNAGE	05.55.93.01.89	KINE CROS AUBRY
08.10.43.30.15	GDF DEPANNAGE	05.55.93.38.00	LABO CHAURAND
39 39	ALLO SERVICE PUBLIC	05.55.93.37.55	LABO JEGOUZO
08.00.84.08.00	SIDA INFO SERVICE	05.55.93.03.30	INFIRMIERS CAB.
		05.55.93.32.91	INFIRMIERS SCM
		05.55.93.05.38	VETO. BOUTOT



RESULTATS MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	■	T	■	A	■	A	■	A	■	R	■	S	■
B	B	A	N	D	E	R	I	L	L	E	■	A	S
C	■	P	A	U	L	E	T	T	E	■	D	N	U
D	■	D	R	L	D	N	■	E	T	A	N	Q	S
E	■	C	R	A	I	E	■	R	A	T	■	L	■
F	D	H	E	■	Q	■	B	E	L	■	L	E	V
G	■	E	R	I	N	E	■	R	I	■	U	R	E
H	D	R	■	M	E	S	A	■	T	E	T	■	D
I	■	■	A	P	R	E	■	I	E	N	A	■	R
J	A	C	R	A	■	R	A	T	■	A	Q	E	E
K	■	E	C	L	A	I	R	E	R	■	E	■	N
L	I	L	■	A	I	N	■	M	A	I	S	O	N
M	■	A	A	■	R	E	Q	■	I	F	■	R	E

Bulletin municipal

Directeur de publication :

Gérard SALLAS

Ont participé à ce numéro :

Michel ALZAGA
Gaëlle BENAZECH
Patrick CHANTELOUBE

Marie-Christine RAFFY
Gérard SALLAS



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 5 janvier 2014	:	Vœux municipalité
Jeudi 9	:	Le Benou : galette
Samedi 11	:	Foyer : galette
Samedi 18	:	Pompiers : Ste Barbe
Jeudi 23	:	AG Anciens combattants
Samedi 25	:	ALM : galette
Samedi 8 février 2014	:	ALM : loto
Samedi 22	:	APE : carnaval
Dimanche 23	:	Le Benou : repas
Samedi 1 ^{er} mars 2014	:	Anciens combattants : Loto
Dimanche 23	:	Élections municipales
Dimanche 30	:	Élections municipales
Samedi 5 avril 2014	:	Foyer : théâtre
Dimanche 6	:	Foyer : théâtre
Samedi 12	:	ALM : Farcidures
Vendredi 18	:	APE
Samedi 19	:	Foyer : théâtre
Lundi 21	:	Le Benou : thé dansant
Dimanche 18 mai 2014	:	Parents d'élèves : bourse aux vêtements
Dimanche 25 mai	:	Élections européennes
Samedi 21 juin 2014	:	Feu de St Jean
Samedi 28	:	Pompiers : Bal
Vendredi 4 juillet 2014	:	Fête de l'école
Samedi 12 juillet	:	Pompiers
Dimanche 27 juillet	:	Le Benou : kermesse
Samedi 9 au 11 août 2014	:	FETE



IMPRESSION :

SAGEC
Route de Sarran
19300 EGLETONS

*e-mail : mairie.montaignac@free.fr
site : www.montaignac-saint-hippolyte.fr*

Tirage : 300 exemplaires

Cet exemplaire a été
imprimé sur du papier
recyclé.

